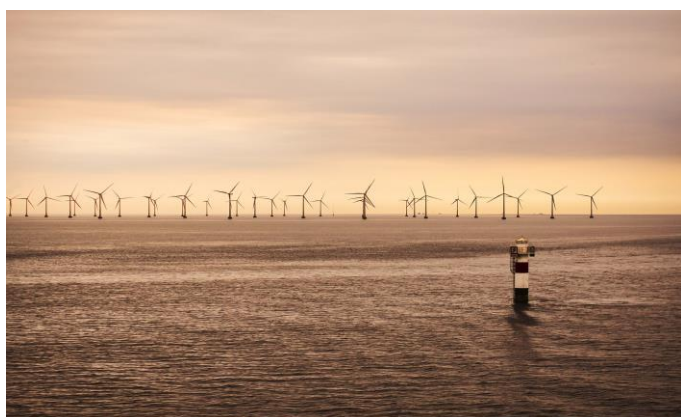




La stratégie européenne dans l'éolien en mer mérite autre chose qu'une déclaration d'intention

En publiant sa stratégie pour les prochaines décennies, la Commission européenne indique vouloir changer d'échelle dans l'éolien en mer et maintenir le leadership européen dans ce secteur. Soutenant l'objectif de neutralité climatique de l'Europe qui impose de mobiliser toutes les filières dites bas carbone, l'Alliance CFE UNSA Énergies demande à la Commission de donner un réel contenu industriel et social à cette vision stratégique.

C'est la condition pour passer d'une déclaration d'intention à une véritable politique industrielle chère au Commissaire européen à l'industrie.



En annonçant sa volonté de porter la capacité de production éolienne en mer de l'Europe de 12 GW aujourd'hui à 60 GW d'ici 2030 puis 300 GW en 2050, la Commission européenne voit plus que grand, puisque ce changement d'échelle massif mobiliserait 800 milliards d'euros sur 30 ans, multipliant par 25 les capacités actuelles.

Parce que l'éolien offshore est une des solutions à la neutralité

climatique de l'Union européenne et une technologie où elle est encore aujourd'hui parmi les leaders mondiaux, l'Alliance CFE UNSA Énergies salue la volonté ainsi affichée de **mobiliser toutes les filières bas carbone**, tout en regrettant que la Commission prenne le risque d'une ambition démesurée et qu'elle **élude les questions relatives aux conflits d'usage et au bilan environnemental global de l'éolien offshore**.

Dans cette perspective, la Commission envisage d'assouplir les règles sur les aides d'État et **d'enfin penser la planification des investissements sur le long terme** pour donner plus de visibilité aux investisseurs et mobiliser les fonds européens. Parce que **les enjeux portés par le secteur électrique imposent planification et intervention publique**, l'Alliance CFE UNSA Énergies salue cette rupture doctrinale. Celle-ci tranche avec une construction de l'Europe de



l'énergie qui s'était longtemps réduite à l'ouverture à la concurrence et au court-termisme des marchés.

Il n'en demeure pas moins que **ce volontarisme doit s'appliquer à toutes les technologies bas carbone, sans exception**, dans lesquelles l'Europe dispose d'un leadership industriel qu'il faut là-aussi défendre, et non sacrifier. Plus que jamais, la neutralité technologique est essentielle à l'objectif de neutralité climatique pour ne priver l'Europe d'aucune des solutions bas carbone dont elle dispose, en examinant objectivement l'ensemble des avantages et impacts de chacune de ces technologies.

À cet égard, l'Alliance CFE UNSA Énergies regrette que ce volontarisme de la Commission dans l'éolien en mer prenne le risque de n'être que déclamatoire car ne s'appuyant sur aucune politique industrielle. En effet, les chaînes d'approvisionnement européennes ne

太空

sont pas aujourd'hui calibrées pour une telle ambition et la Commission s'est jusqu'à présent refusée à envisager la structuration d'une véritable politique industrielle européenne, hormis favoriser les investissements par un cadre de long terme. Après s'être fait doubler par la Chine il y a près de dix ans dans le photovoltaïque et maintenant dans le domaine des batteries électriques, **l'Europe ne peut pourtant pas se permettre de perdre un nouveau match industriel contre son compétiteur asiatique.**

Pour l'Alliance CFE UNSA Énergies, sans programme de politique industrielle, ces grands discours risquent donc de ne pas déboucher sur la création de nombreux emplois de qualité et réellement durables pour les salariés européens, et ce sur l'ensemble de la chaîne de valeur... au risque dès lors de favoriser, comme avec d'autres technologies renouvelables, les importations d'équipements.